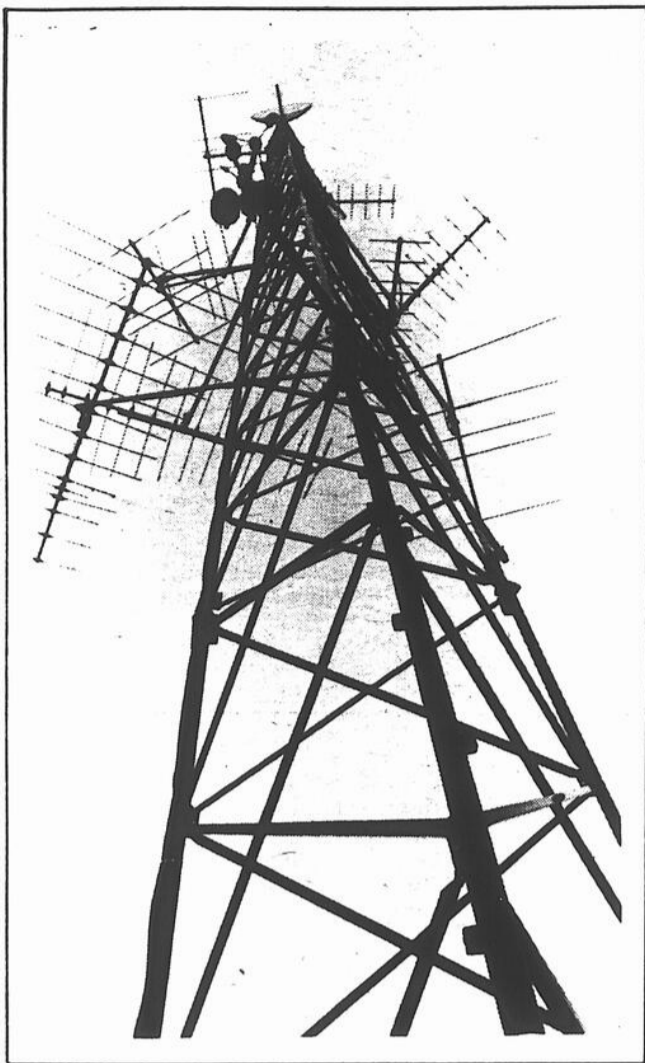


**Publi-  
reportage**



## Le projet CABLOVISION

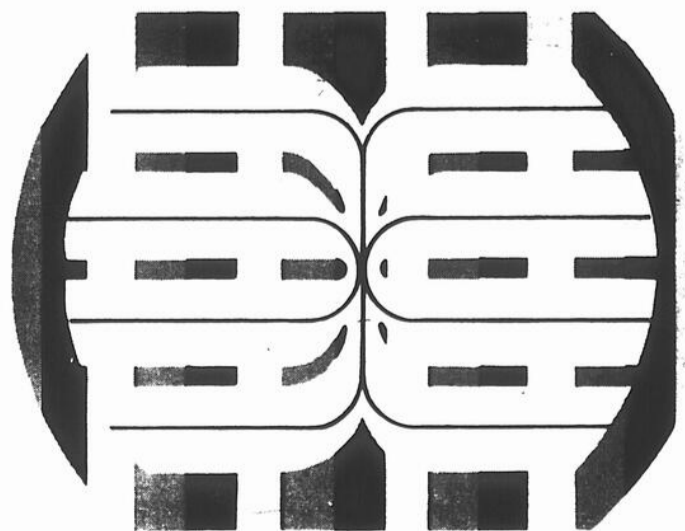
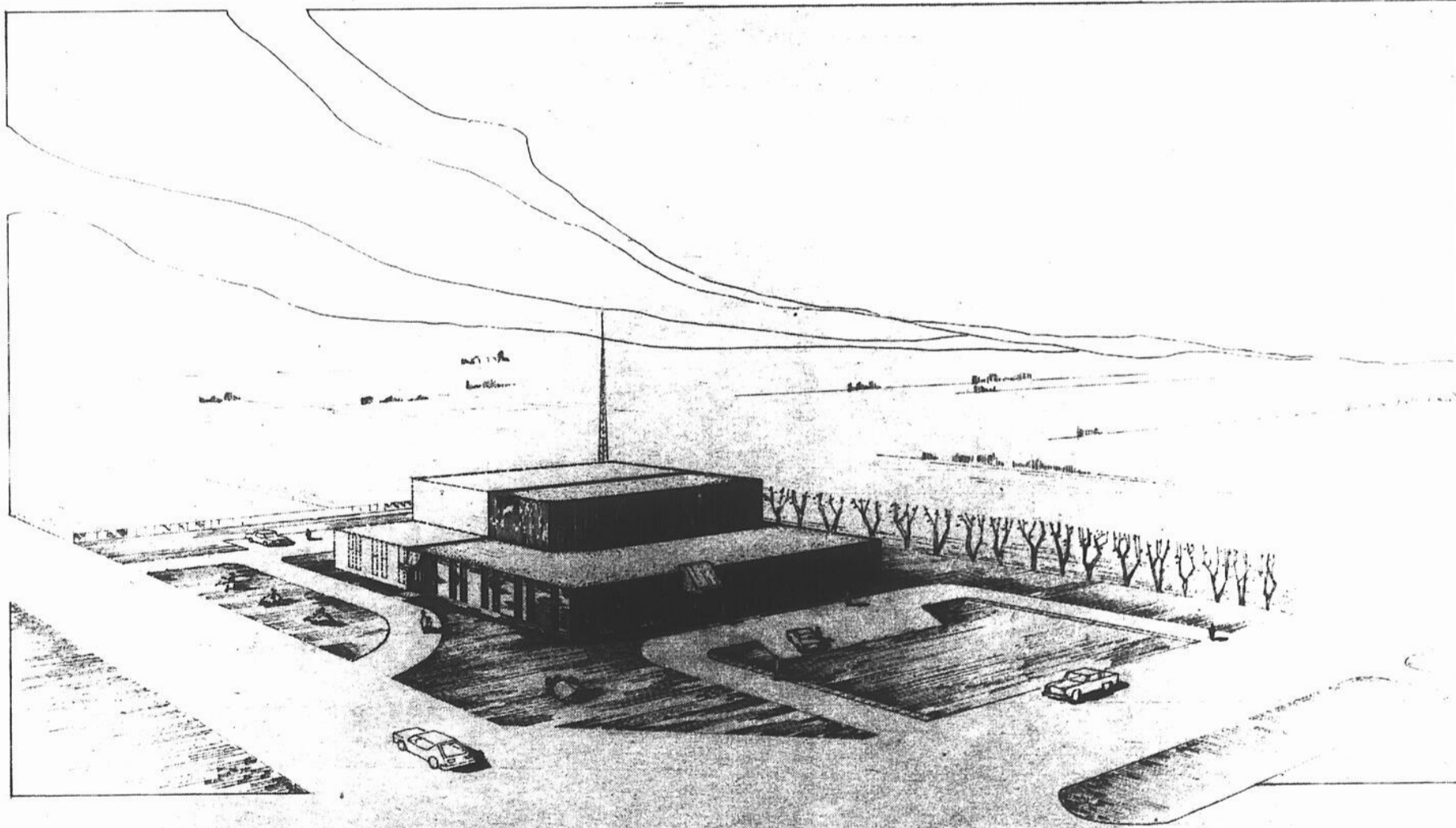
- Des "oreilles de lapin" jusqu'au câble...
- Câblovision, l'affaire de tout le monde!
- A la fine-pointe de la technologie
- Deux types de programmation: "sur l'air" et en circuit fermé
- Pourquoi s'abonner au câble?



M. Jacques F. Brunelle, président-directeur général, et son

### **Équipe**

M. Robert Paradis, vice président  
M. Robert Blanchard, trésorier  
Me Jean Dupont, secrétaire  
M. Jean-Claude Paradis, administrateur



**CABLOVISION  
HAUT RICHELIEU LTEE**

Ce que c'est la câblodistribution

# Des "oreilles de lapin" jusqu'au câble...

Si l'on se contentait seulement de vous dire que le câble (coaxial) est une "série de conducteurs isolés les uns des autres et disposés selon des configurations variées, afin d'assumer des fonctions de transmission, de commande et d'alimentation dans un système électrique", sans doute ne comprendriez-vous pas grand chose.

Si l'on ajoutait que la télévision par câble est "la télévision transmise par un câble" qui permet d'avoir accès à des stations de télévision trop éloignées pour être captées avec une antenne normale sur le toit de sa maison, peut-être comprendriez-vous davantage. Et pourtant...

Dressons l'historique de la télévision par câble, vous saisissez mieux ce que c'est le câble!

Au début de l'ère de la télévision, dans les années cinquante, le téléviseur ou poste récepteur était aussi encombrant que les premiers appareils des années trente. L'écran était très petit et il fallait une antenne pour capter les ondes.

La méthode la plus simple consistait à fixer à l'appareil deux tiges métalliques verticales pouvant être orientées selon divers angles, l'image se matérialisait. Ces "oreilles de lapin" firent place à l'an-

tenne extérieure qui devint un symbole de la prospérité des banlieues.

**Jamais suffire**

A mesure que cette prospérité se manifestait et que les villes grandissaient, la croissance urbaine commença à nuire à la réception des images.

Les antennes s'étirèrent en hauteur, mais elles ne semblaient jamais suffire. Si on construisait un immeuble élevé au bout d'une

rue, il était peu probable que les habitants du quartier puissent éviter les interférences et les images brouillées.

Le même phénomène se produisait dans les régions montagneuses.

**Éloignement**

Entre temps les communautés isolées devaient faire face à un autre problème. Vu leur éloignement des stations de télévision, il leur était à peu près impossible de capter les images.

Ce problème fut résolu parce qu'on a appelé le "système de télévision par antenne collective ou S.T.A.C.

**Mise en commun**

On estime généralement que le premier système canadien a été mis au point à London, Ontario, où quinze abonnés profitèrent en 1952 d'une antenne récep-

trice élevée.

La mise en commun des ressources rendait possible l'érection d'une antenne suffisamment élevée pour capter tous les signaux de télévision présents. A partir de cette "tête de ligne" ces signaux étaient acheminés par câble jusqu'au domicile des personnes disposées à participer au coût d'entretien de l'antenne et du câble lui-même.

**Croissance ordonnée**

Puis on décida que cette solution pourrait également s'appliquer aux villes. Des entreprises surgirent et obtinrent des licences des organismes gouvernementaux appropriés.

Il importait d'assumer une croissance ordonnée, sur une base monopolitique, afin de rendre la chose praticable et de veiller à l'égalité des chances de tous les citoyens d'une ville de recevoir le service.

Les entreprises installè-

rent leurs antennes géantes et leurs câbles.

d'une entreprise de câblodistribution dans le Haut-Richelieu.

**Haut-Richelieu**

Jusqu'à présent la région du Haut-Richelieu était l'une des seules au Québec sinon dans tout le Canada, à ne pas profiter d'un système de câblodistribution (système à antenne collective).

Un ingénieur alors domicilié à Québec mais natif de L'Acadie, M. Jacques F. Brunelle, obtenait le 22 octobre 1974 de la Régie des services publics du Québec (ordonnance no. 8972) et le 5 août 1975 du Conseil de la radio-télédiffusion et des télécommunications canadiennes (décision no. 75-333) ses permis d'exploitation

Plus précisément le territoire exclusif des municipalités de Saint-Jean, Iberville, Saint-Luc, le village de Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Brigide d'Iberville incluant aussi Talon, l'Île Sainte-Thérèse et Saint-Athanase.

S'ensuivirent d'autres autorisations du C.R.T.C. et de la Régie des services publics, début des travaux de construction et d'implantation du câble, formation d'un conseil d'administration, mise sur pied de la télévision communautaire (tvc), etc... jusqu'au raccordement du premier abonné ces jours-ci.

**Le fonctionnement**

## Comme de l'eau dans un canal!

"Les signaux du câble sont acheminés le long de lignes de distribution un peu à la façon de l'eau dans le système de canalisation d'une ville, aboutissant dans les divers appartements et maisons des usagers". Voilà comment W.G. Pither, un spécialiste en câblodistribution, explique le fonctionnement du câble.

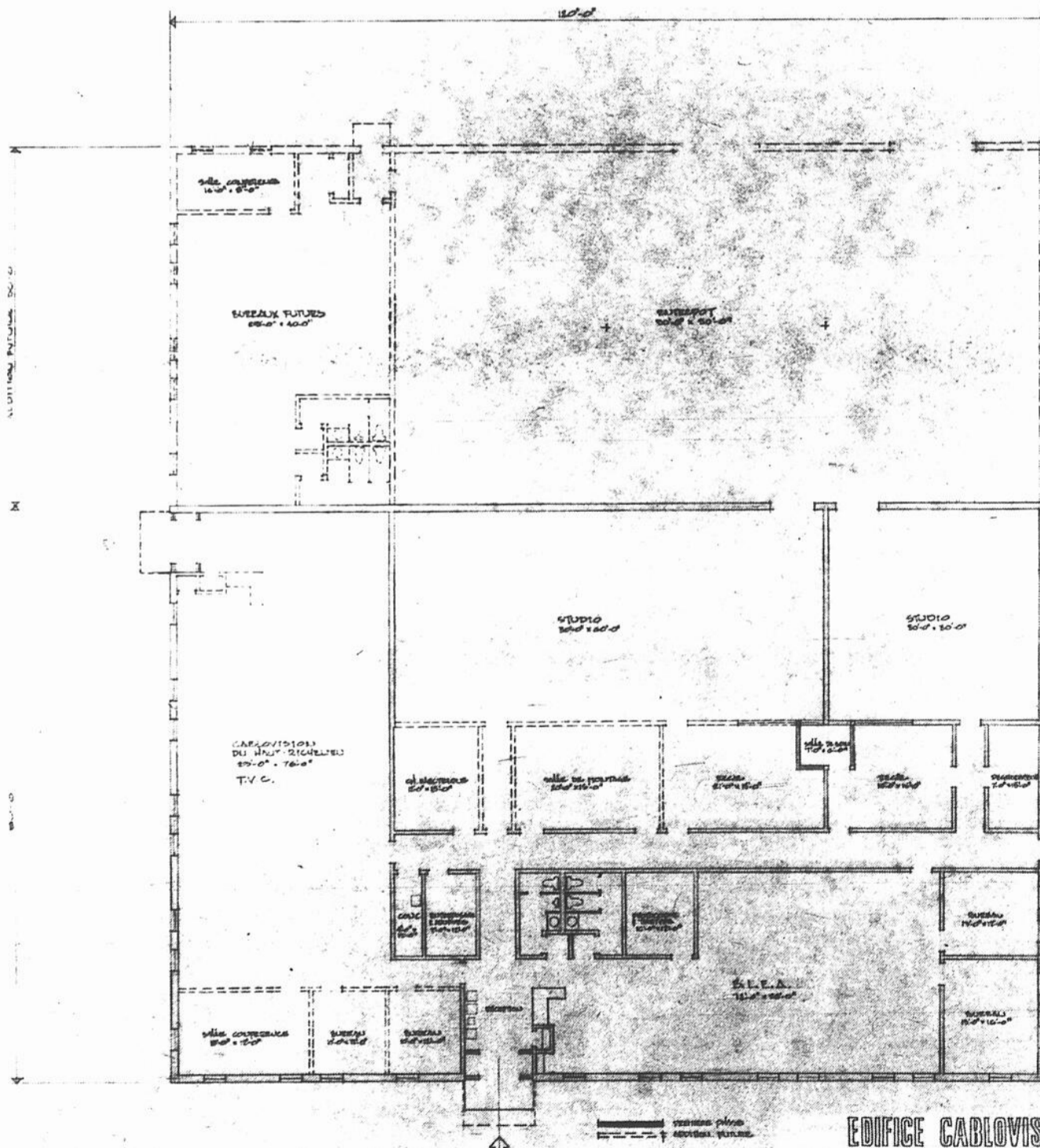
L'énorme antenne collective aussi appelée "tête de ligne" ou "site de réception" (Câblodistribution Haut-Richelieu Limitée aura deux têtes de ligne, l'une sur le mont Saint-Grégoire pour capter les signaux les plus éloignés et l'autre dans le parc Industriel de Saint-Jean pour les signaux plus rapprochés) recueillera les différents signaux, les introduira dans un appareil qui les décodera, puis dirigera chacun des signaux vers un appareil de télévision.

Dans cette rège centrale qu'est la tête de ligne, les signaux sont reconvertis en impulsions électroniques. Puis ils sont introduits dans le câble ou plus précisément le long d'une ligne principale à plusieurs embranchements, pour finalement aboutir au câble qui pénètre dans votre maison et que l'on appelle branchement ou fil d'entrée.

**Nouvelle fréquence**

Au niveau de la tête de ligne le canal 5 par exemple, pourra être converti en une nouvelle fréquence et devenir le canal 12 ou tout autre canal choisi par l'entreprise de télévision par câble.

C'est ce qui explique pourquoi il arrive souvent que des canaux soient présentés sur une fréquence différente lorsque l'abonné les reçoit par le truchement du câble. Cette mesure n'a pas pour but de créer la confusion chez les téléspectateurs, mais bien d'assurer une meilleure qualité dans la réception des signaux.



Voici une vue en plongée de l'édifice (voir page frontispice) que CABLOVISION érigea possiblement l'hiver prochain dans le parc Industriel, coin Gaudette et boulevard In-

dustriel à Saint-Jean. L'édifice abritera des studios, des salles de régie, un immense entrepôt, des bureaux, etc.

**CANADA FRANÇAIS N.D.L.R.**  
LE CANADA FRANÇAIS

Il nous fait plaisir de vous offrir cette semaine un cahier spécial de huit pages portant exclusivement sur l'entreprise de câblodistribution CABLOVISION HAUT-RICHELIEU LIMITÉE.

Tous les textes, titres et sous-titres sont signés Richard Lafontaine, Renel Bouchard et Guy Granger tous journalistes au CANADA FRANÇAIS.

Les photographes Jacques Paul et Jacques Alix, respectivement photographe attitré et photographe-pigiste du CANADA FRANÇAIS, y ont également collaboré.

Un service public

# Câblovision Haut-Richelieu Ltée, l'affaire de tout le monde!

Même si CÂBLOVISION HAUT-RICHELIEU LIMITÉE est une compagnie à but lucratif de laquelle ses actionnaires tirent un jour (normalement pas avant cinq ans, estiment ceux-ci) des profits, l'entreprise régionale de câblodistribution demeure un "service public".

Un service public solidement encadré par la législation canadienne et québécoise, davantage par l'opinion que toute la population se fait du système de télévision à antenne collective.

Canada Français. Chaque fois que "Câblovision" a pris part à des audiences publiques du C.R.T.C. ou de la Régie des services publics du Québec, cet hebdomadaire leur a accordé autant d'importance sinon plus que d'autres secteurs de couverture. "Câblovision" n'a rien ménagé pour informer les Hauts Richelains des progrès et difficultés de l'entreprise, et rien n'indique qu'il en sera autrement dans l'avenir. Au contraire...

munautaire, des paroles qui reviennent encore bien souvent par la suite.

responsable du réseau (...) La délégation de pouvoirs qu'elle octroie au conseil d'administration de la télévision communautaire demeure conditionnelle et partielle puisqu'en dernier ressort, Câblovision devra toujours en répondre devant les autorités concernées".

Ses administrateurs

## À qui appartient Câblovision?

L'entreprise régionale de câblodistribution Câblovision Haut-Richelieu Limitée appartient majoritairement à "Placements Fabio Inc", une compagnie contrôlée par M. Jacques F. Brunelle, un ingénieur et expert-conseil en communications natif de L'Acadie.

Le solde des actions ordinaires de "Câblovision" se répartit de la façon suivante: la compagnie "Promotion G & P Inc." contrôlée par MM. Yves Gagnon et Robert Paradis, co-propriétaires du journal Le Canada Français, Me Jean Dupont, notaire, M. Jean-Claude Paradis, architecte, M. Robert Blanchard, homme d'affaires bien connu de la région.

Font partie du conseil d'administration de "Câblovision" M. Jacques F. Brunelle, président-directeur général, M. Robert Paradis et Mme Claire Brunelle-Pilon, vice-présidents, M. Robert Blanchard, trésorier, Me Jean Dupont, secrétaire, Me Lucille Bertrand et Me Pierre Lorrain, assistants-secrétaires, et M. Jean-Claude Paradis, administrateur. Soulignons que la répartition des actions, le contrôle et la propriété de "Câblovision" sont sanctionnés par le C.R.T.C. et la Régie des services publics.

Tous les propriétaires du système de télévision à antenne collective résident dans la région du Haut-Richelieu, respectant ainsi une autre recommandation des organismes de réglementation.

Les affaires courantes de la compagnie sont administrées par un "comité de gérance" sous la responsabilité du conseil d'administration et de l'assemblée des actionnaires.

Pourquoi le câble?

## Se parler, se voir

Même si ce fut le cas au début, l'avantage de la câblodistribution ne réside pas essentiellement dans le fait qu'elle offre la possibilité de capter quelques programmes de télévision de plus que les chaînes locales peuvent offrir. Des émissions provenant des Etats-Unis par exemple, et d'une qualité technique impeccable le plus souvent...

vices publics du Québec: "C'est une télévision à double voie. Pas une télévision avec, d'un côté, quelqu'un qui donne ou qui impose et, de l'autre, quelqu'un qui se contente de recevoir mais une télévision qui rejette la passivité, une télévision à laquelle on peut parler, à laquelle on peut donner, à laquelle on peut participer."

Haut-Richelieu

La câblodistribution plonge dans une autre dimension, explique un rédacteur d'Antennes, la revue québécoise des communications, une autre préoccupation, un autre monde. C'est la priorité donnée à l'éducation, sous toutes ses formes, à la culture, à l'imagination et à la créativité aux élans et aux initiatives de groupes, constitués ou non, régionaux et locaux.

Dans la région du Haut-Richelieu le câble permettra selon son promoteur, de se dégager de la zone d'influence de Montréal tant dans le secteur de l'économie et du travail que dans les secteurs social, culturel et sportif. Les abonnés au câble pourront aussi prendre contact avec ce qui se fait ailleurs dans d'autres régions du Québec, par exemple Trois-Rivières et Québec, comme de l'Ontario par exemple le poste de télévision éducative de Radio-Ontario dont les émissions sont réputées partout au Canada sinon en Amérique du Nord.

A double voie

C'est également l'avis du juge Yvon Côté, le président de la Régie des ser-

Le président-directeur général de "Câblovision", M. Jacques F. Brunelle, est souvent revenu à la charge depuis deux ans avec cette affirmation: "Câblovision c'est l'affaire de tout le monde. Parce que c'est un service public nous acceptons les commentaires et les critiques de tout le monde. Nous sommes disposés à remodeler notre système, à se calquer davantage sur les besoins de la communauté si la communauté le juge nécessaire..."

Toutes les démarches, toutes les rencontres et toutes les initiatives de "Câblovision" depuis qu'il est question de la câblodistribution dans le Haut-Richelieu ont d'ailleurs souvent défrayé les manchettes du

C'est en ce sens-là que "Câblovision" est un service public tombant sous la réglementation des abonnés du Haut-Richelieu d'une part, du C.R.T.C. et de la Régie des services publics d'autre part.

Pas une virgule

Qu'il suffise de rappeler l'intervention que faisait M. Brunelle le 28 janvier '76 devant le Conseil d'adminis-

tration de la télévision com-

le, Câblovision est seule res-

Retarder

La présence de ces organismes de réglementation devait d'ailleurs tout particulièrement se faire sentir au début de l'année '76, lorsque Câblovision dut retarder et modifier l'échéancier de ses travaux d'implantation jusqu'à ce que la Régie et le C.R.T.C. légifère sur les droits d'attache et l'utilisation conjointe des poteaux de téléphone, la répartition des actions au sein de "Câblovision", la location ou la vente du câblodistributeur, etc. Câblovision ne pouvait faire autrement qu'attendre, comme le veut la Loi.

## Le comité de Gérance



M. Robert Paradis, vice-président.



M. Robert Blanchard, trésorier.



M. Jacques F. Brunelle, président-directeur général.



Me Jean Dupont, secrétaire.



M. Jean-Claude Paradis, administrateur.

# À la fine pointe de la technologie!



Le système de câblodistribution qui dessert le Haut-Richelieu est l'un des plus modernes, sinon le plus moderne disponible présentement sur le marché. Le reportage photographique ci-inclus le démontre.

- 1) Sur le sommet du mont Saint-Grégoire, les antennes et la roulotte abritant tous les équipements techniques de "Câblovision". Il a fallu ériger dans le roc onze poteaux de bois acheminant le câble de ce site de réception jusqu'au pied de la montagne...
- 2) S'il y avait panne d'électricité, ces piles de 12 volts assureraient la continuité de service aux abonnés durant vingt-quatre heures.

3) Par un vent de plus de 60 milles à l'heure, une vingtaine de personnes purent visiter toutes les installations de "Câblovision" mercredi. Toutes ces antennes capteront cinq postes éloignés de télévision.

4) Ces circuits électriques alimentent les piles qui suppléeront en cas de panne. A droite, un magnétoscope entouré d'un carrousel servant à distribuer des images fixes sur l'un ou l'autre canal.

5) M. Jacques F. Brunelle, entouré de quelques invités, dévoile les plans de construction du futur édifice de "Câblovision" dans le parc Industriel de Saint-Jean.

6) La seconde "tête de ligne", ou site de réception est située dans le parc Industriel johannais, coin Gaudette et boulevard Industriel. L'antenne servira à capter les signaux de postes de télévision plus rapprochés.

7) Partant du mont Saint-Grégoire le câble traverse le village Saint-Grégoire, Iberville et Saint-Athanase, enjambe la rivière Richelieu sous le pont Marchand jusqu'au parc Industriel.

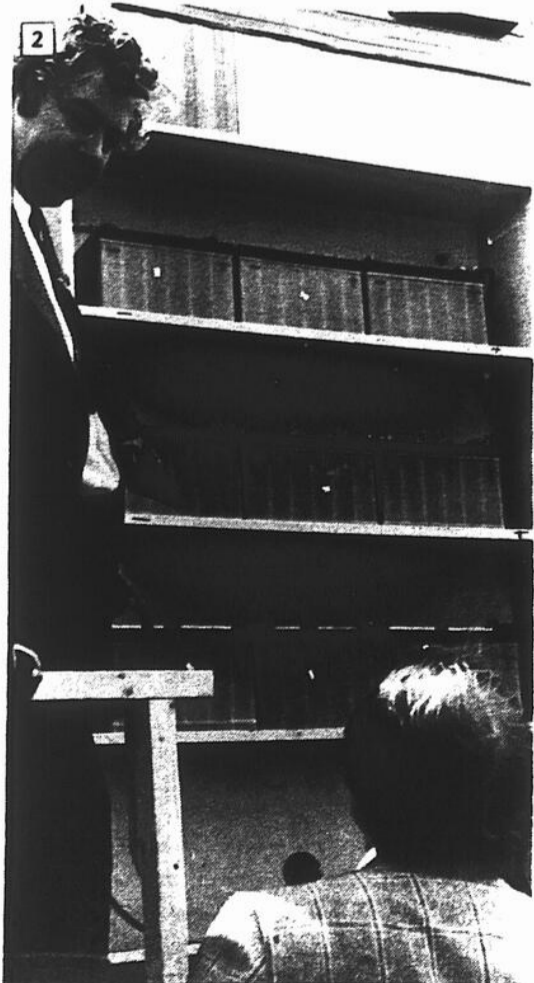
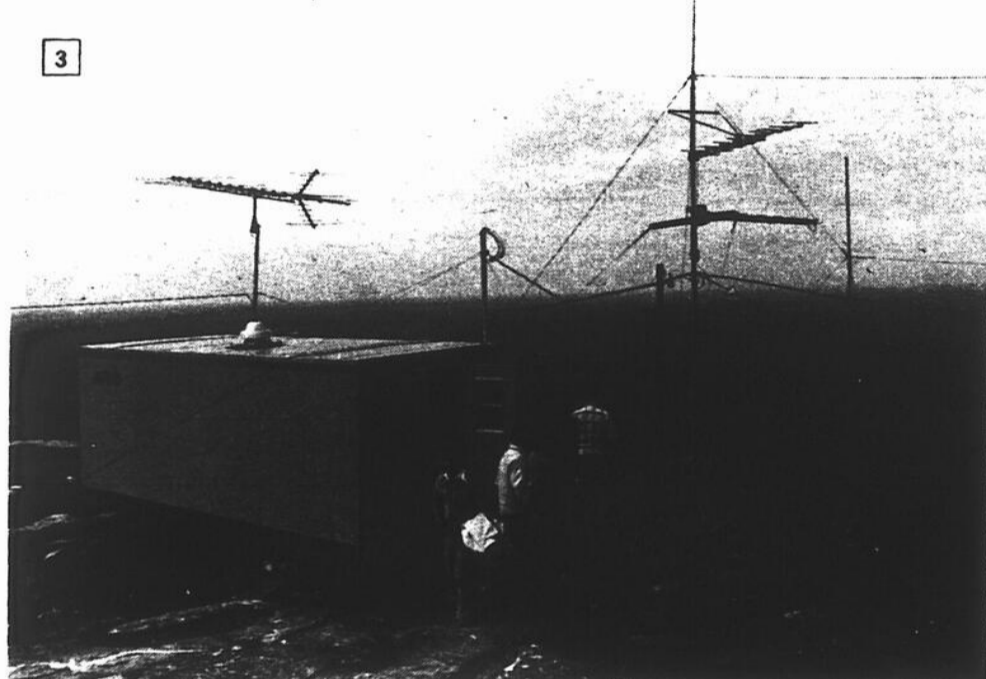
8) A l'aide d'un écran-moniteur qui amplifie les défauts de l'image, M. Brunelle démontre aux visiteurs attentifs les capacités (on peut capter cinq canaux de postes

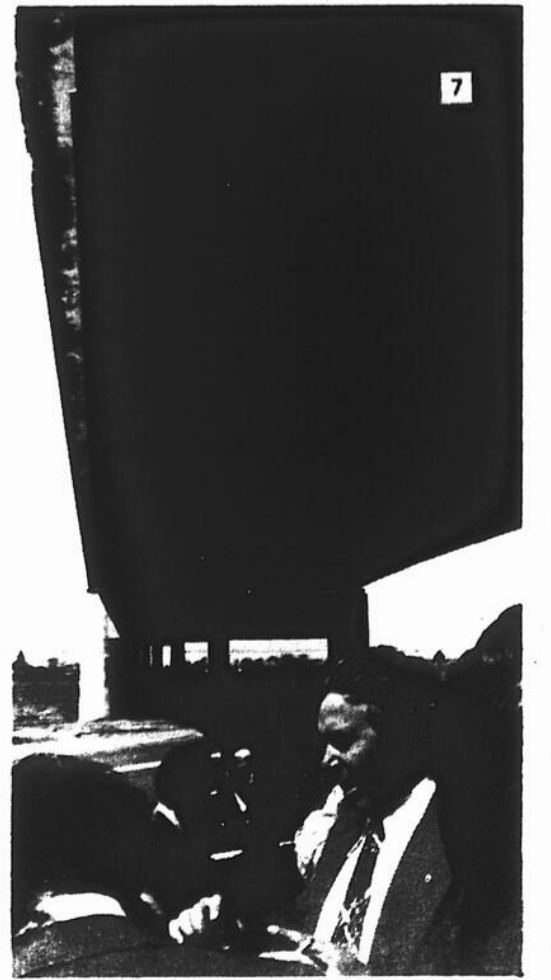
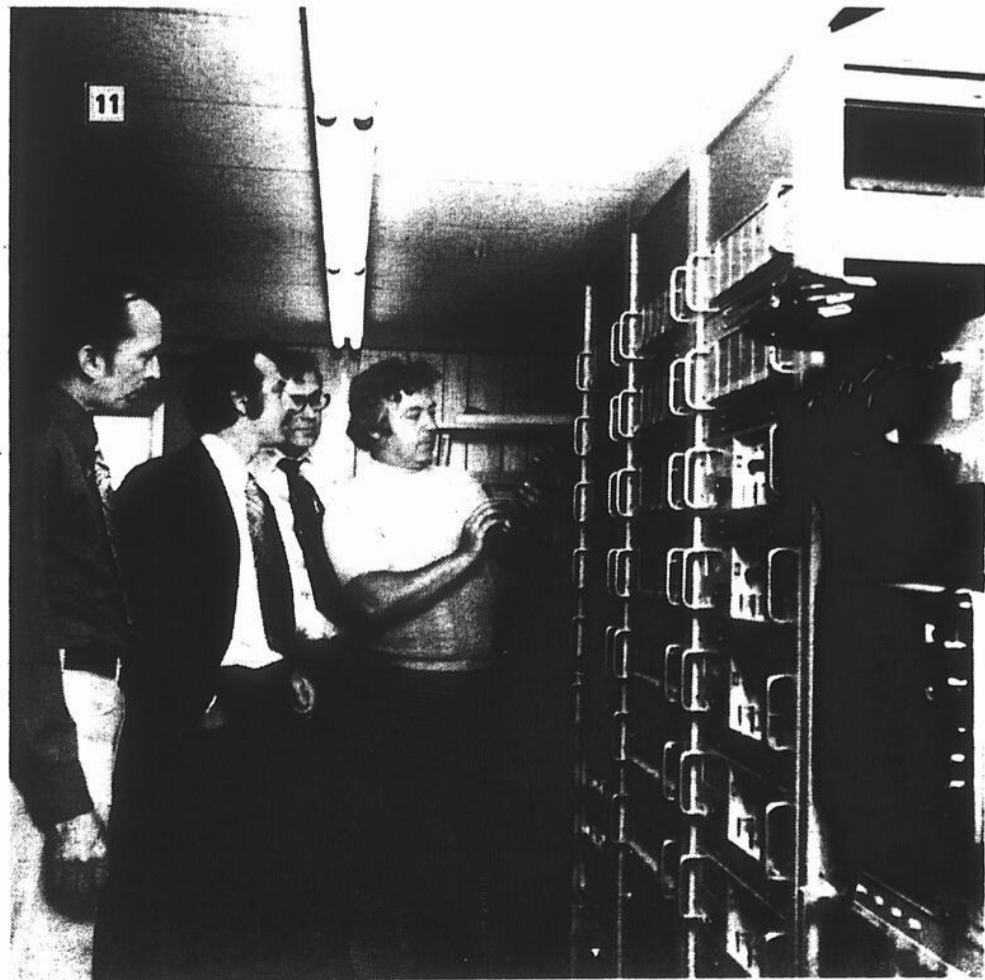
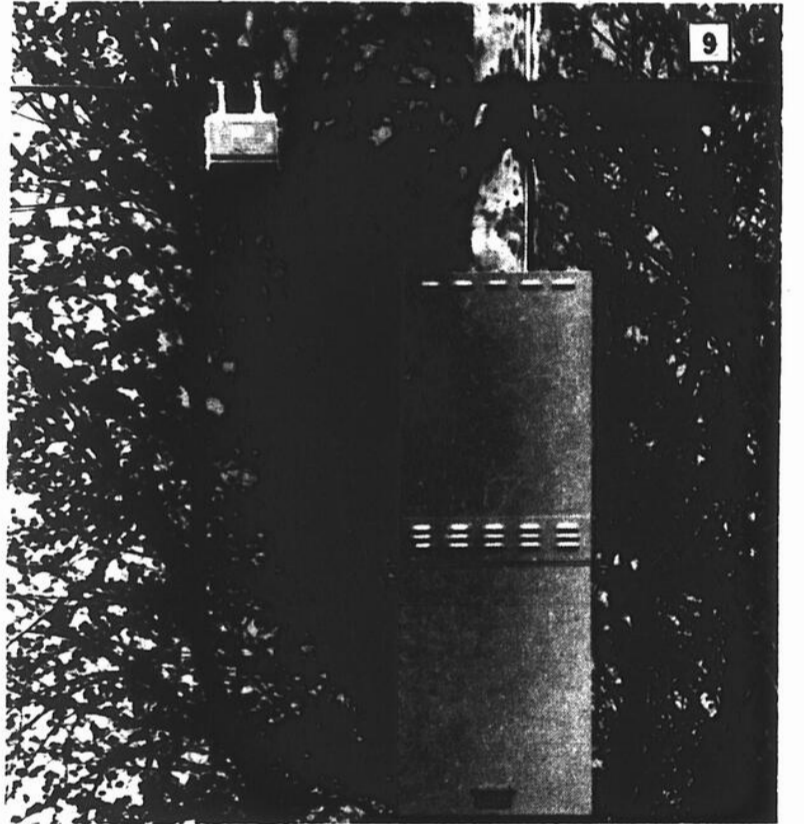
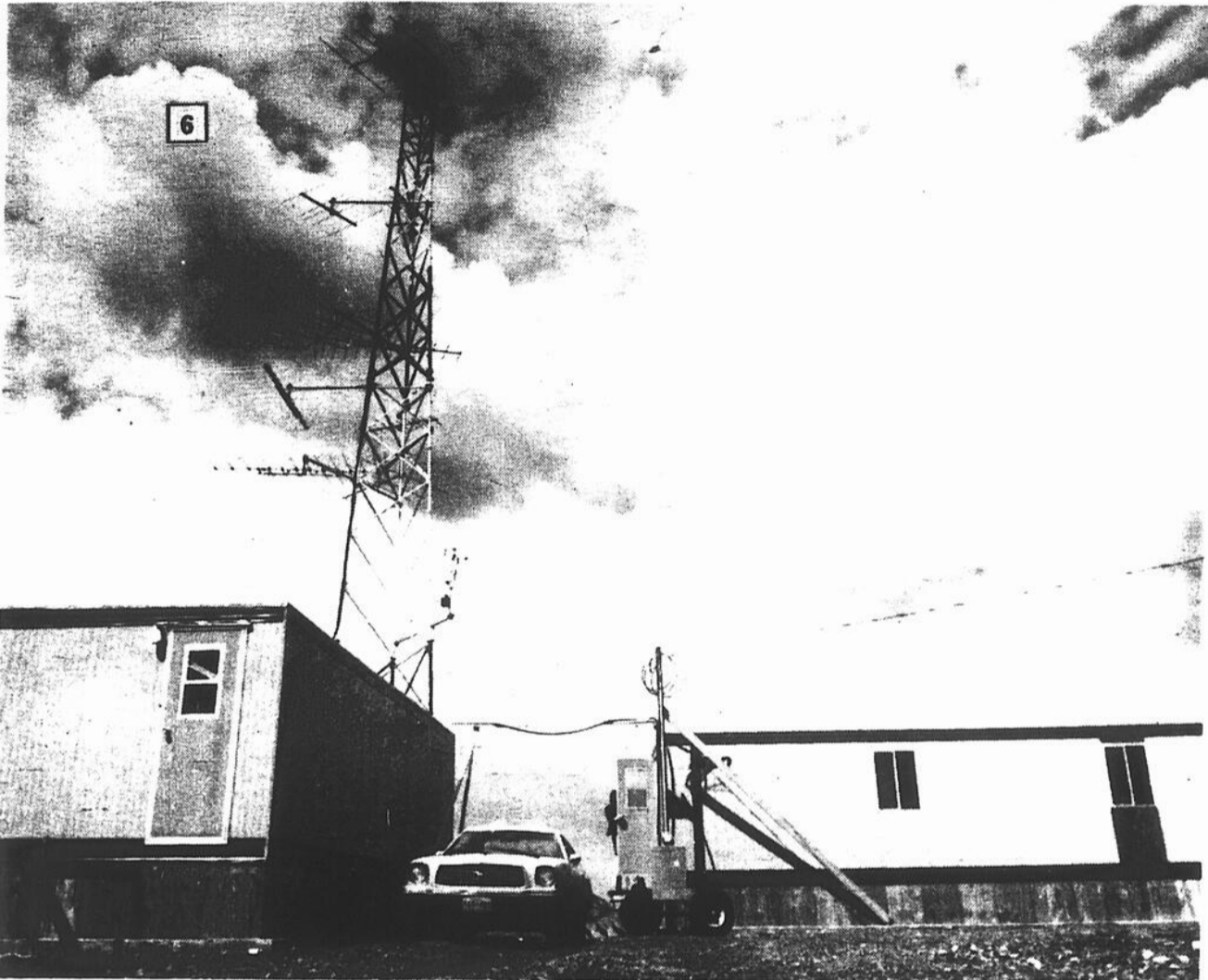
éloignés) de la "tête de ligne" du mont Saint-Grégoire.

9) Vis-à-vis de la rue Bessette, à Saint-Grégoire, une cabine métallique surmontée, à gauche d'un boîtier (entre la montagne et le parc Industriel, l'on retrouve l'un de ces boîtiers tous les 1,700 pieds) chargé d'acheminer les signaux de télévision jusqu'au parc Industriel.

10) Une équipe d'électriciens en train de fixer solidement le câble à l'un des poteaux.

11) M. Brunelle explique le fonctionnement de l'un des modules (circuit imprimé) du processeur de signal.





te de  
Gré-

Bes-  
noire,  
lique,  
d'un  
tagne  
l'on  
boi-  
ieds)  
les  
jus-

ctri-  
fixer  
le à

ue le  
n des  
apri-  
e si-

Offerts aux abonnés

# Deux types de programmation: "sur l'air" et en circuit fermé

L'entreprise régionale de câblodistribution offre à ses abonnés deux types de programmation, l'une captée sur l'air et l'autre en circuit fermé.

Le système ultra-moderne installé par CABLOVISION HAUT-RICHELIEU LIMITEE permettra en effet la réception sur l'air d'émissions provenant de postes com-

merciaux de télévision conventionnelle tels CBFT canal 2 Montréal, CFTM canal 10 Montréal, CJOH canal 8 Cornwall, CKSH canal 9 Sherbrooke WCAX canal 3 Burlington (Vermont, Etats-Unis), etc. ainsi qu'au moins deux postes non commerciaux et à caractère éducatif: CIVM canal 17, Montréal (Radio-Québec) et CICO canal 24 Ottawa (Radio-Ontario), le premier en langue française, le second en langue anglaise.

sous peu.

### TV communautaire

Enfin la compagnie à but non lucratif Télévision Communautaire Haut-Richelieu Limitée complètera ce vaste éventail de possibi-

lités de la programmation en circuit fermé.

Misant sur la participation et l'accès illimité au médium les administrateurs de la télévision communautaire (tvc), mandataires de "Câblovision", viseront à

utiliser à pleine capacité les deux canaux mis à leur disposition en s'assurant de la collaboration d'organismes, groupes ou individus de la région et intéressés à produire des émissions pour (et au sujet de) les résidents du Haut-Richelieu.

Précisons qu'un poste capté sur l'air, c'est un poste de télévision dont on capte le signal avec une antenne de réception avant de le distribuer sur un réseau de câblodistribution. Par exemple, "Câblovision" capte le signal de CBFT, poste de Radio-Canada à Montréal opérant sur le canal 2 puis le re-distribue sur le même canal sur son réseau de câblodistribution.

Les postes captés sur l'air sont en général les postes que les résidents du Haut-Richelieu captent déjà avec leur antenne installée sur le toit de leur maison.

### Circuit fermé

Se dit d'un poste en circuit fermé, un poste de télévision dont le rayonnement

est limité strictement au réseau de câblodistribution. Par exemple le canal 11 du réseau de "Câblovision" est un poste en circuit fermé. Le signal de ce poste ne peut être capté que par les abonnés du réseau de câblodistribution.

Dans sa programmation en circuit fermé, "Câblovision" a d'abord réservé quatre canaux à l'information dont deux aux nouvelles provenant de la Presse canadienne l'un en français l'autre en anglais.

Ensuite deux canaux à des fins éducatives, consacrés aux maisons d'enseignement du Haut-Richelieu: le Cégep, le Collège militaire, la Base des forces canadiennes, les polyvalentes, etc. pour actualiser et démythifier l'action et les possibilités

de ces institutions dans la communauté.

### TV à demande

"Câblovision" consacrera également quatre canaux à la Télévision à demande, un autre service gratuit en vertu duquel les abonnés pourront lui demander de visionner à une heure fixée à une convenance réciproque et sur un canal prédéterminé une émission (par exemple un film, un diaporama, une bande magnéto-copique, etc.) d'intérêt général ou éducatif.

On a déjà approché la Cinémathèque de Saint-Jean pour puiser, à même la riche collection municipale de documents audio-visuels, lorsque la demande se fera sentir. Les deux parties en viendraient à une entente

## Le câblosélecteur: simple et pratique

Tout en prolongeant, semble-t-il, la vie du téléviseur d'au moins 25% et en réduisant d'autant les frais de réparation, le câblosélecteur (ou convertisseur de fréquence) est un petit appareil qui, relié au téléviseur par un fil de quelque 25 pieds, peut se placer sur le bras d'un fauteuil, une table ou même par terre.

D'un fonctionnement simple, le câblosélecteur permet d'ouvrir ou de fermer à distance le téléviseur, d'ajuster l'image et de sélectionner à l'aide d'un bouton-poussoir n'importe lequel des canaux disponibles.

### Economique

Quoique il est toujours possible aux abonnés de louer le câblosélecteur, "Câblovision" estime que la vente du câblosélecteur (moins de cent dollars) favoriserait l'accessibilité d'un plus grand nombre de gens au service de câblodistribution tout en lui permettant, de même qu'aux futurs abonnés, de réaliser une économie de temps et d'argent appréciable. La location de l'appareil occasionnerait par contre toute une série de problèmes financiers, d'entretien, d'inventaire, d'uniformité... etc...

A ce chapitre, "Câblovision" par la voix de son président-directeur général M.

Jacques F. Brunelle, veut maintenir "une politique souple permettant d'envisager l'avenir, une politique fondée sur l'obligation pour l'abonné d'avoir à sa disposition un câblosélecteur d'un modèle approuvé avec le choix pour l'abonné d'en être lui-même propriétaire".

### Usage

L'appareil lui-même est d'un usage fort simple.

Il comporte une languette d'identification des canaux, un sélecteur à trois positions permettant de choisir l'une des trois plages de canaux (i.e. 2 à 13, A à L et M à X) et un clavier de douze boutons-poussoirs permettant de choisir l'un des douze canaux d'une plage.

L'appareil comporte également un interrupteur pour ouvrir ou fermer le téléviseur à distance et pour en ajuster l'image.

Il faut également noter qu'avec le câblosélecteur, tous les appareils de télévision qui ne captent pas présentement les postes UHF (par exemple Radio-Québec sur le canal 17), pourront les capter avec le service du câble.

### Câblovision et TV communautaire

## Ne pas confondre: le câble et la tvc

En vertu d'une enquête scientifique conduite récemment par les employés du projet d'Initiatives Locales (PIL) de la télévision communautaire auprès des "Haut-Richelains" bien des gens ignorent encore la différence entre Câblovision Haut-Richelieu Limitée et Télévision Communautaire Haut-Richelieu Limitée.

La première est une compagnie à but lucratif détenant un permis, délivré par le Conseil de la radio-télédiffusion et des télé-communications canadiennes (Ottawa) et la Régie des services publics (Québec), permis ou licence lui permettant d'exploiter, de gérer et d'administrer un réseau de câblodistribution (le câble, ou encore système de télévision à antenne collective) dans le territoire exclusif de Saint-Jean, Iberville, Saint-Luc, le village de Saint-Grégoire, Sainte-Brigide d'Iberville et Farnham.

Plus de trente canaux dont ceux de la télévision communautaire, offerts à des abonnés qui devront déboursier des coûts d'installation et

des frais d'abonnement mensuels.

### Autonome

La seconde est une compagnie à but non lucratif enregistrée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, autonome et indépendante de Câblovision Haut-Richelieu Limitée bien que liée par contrat parce qu'utilisant deux canaux du système de câblodistribution exploité par "Câblovision", des équipements techniques et facilités (subvention mensuelle, studio et télévision, etc.) mis à sa disposition par "Câblovision".

### Administrateurs

Télévision Communautaire Haut-Richelieu Limitée devra exploiter, gérer et administrer la télévision communautaire (tvc) sur le même territoire.

L'une et l'autre possède son propre conseil d'administration, le premier présidé par M. Jacques F. Brunelle et composé de MM. Robert Paradis, Robert

Blanchard, Jean Dupont, Pierre Lorrain, Jean-Claude Paradis et de Mmes Claire Brunelle-Pilon et Lucille Bertrand. Le second présidé par M. Lucien Vallée et composé de quinze autres administrateurs élus par les membres-sociétaires de la télévision communautaire locale.

### Membres/sociétaires

Si, de par le type même de compagnie régie "Câblovision", il est impossible de devenir l'un de ses administrateurs à moins que "Câblovision" le veuille bien, émette des actions sur le marché et que l'intéressé décide d'y investir une certaine somme d'argent, tous les résidents du territoire desservi par la tvc peuvent devenir membres-sociétaires et administrateurs de Télévision Communautaire Haut-Richelieu Limitée.

Il suffit en effet d'être citoyen canadien, être âgé de plus de quinze ans et de verser une contribution annuelle de \$10 à la compagnie à but non lucratif.



Le magasin d'appareils de télévision, radio, stéréo, etc. TELESONIX INC. situé au 171 rue Champlain, sur la Place du Marché dans le Vieux Saint-Jean est une filiale de "Câblovision". Les intéressés

peuvent s'y procurer leur câblosélecteur ou tout simplement, s'y renseigner sur les services que peuvent leur rendre l'entreprise régionale de câblodistribution.

2 CBFT	3 Tel. Int. 29	4 CBOT	5 GLOBAL 35	6 CBMT	7 CHLT	8 CIVM 17-R.O.	9 CKSH	10 CFTM	11 TVC-R	12 CFCF	13 CKTM
A	B	C	D WCAX CBS	E CJOH CTV	F WETK CTV	G WPTZ NBC	H CICO CTV	I BOURSE	J CFVO TVA	K WEZF ABC	L Trois Riv. TVA
M	N NOUVELLES METEO-L. FRANCAISES ANGLAISFS	O	P DEMANDES	Q DEMANDES	R DEMANDES	S TVC-L	T EDUCATION	U WMTW R-ABC	V DEMANDES	W EDUCATION	X

# Trente-six canaux du bout des doigts

Avec le système de câblodistribution, l'abonné pourra éventuellement capter 36 canaux du bout des doigts, de la télévision d'Etat et à la télévision communautaire en passant par les postes américains et les émissions sur demande.

Actuellement, Câblovision Haut-Richelieu Ltée offre à ses abonnés un éventail de 32 canaux (voir tableau ci-dessus) et prévoit augmenter la programmation offerte dès que de nouveaux signaux deviendront disponibles. C'est l'un des avantages du système ultra-moderne de "Câblovision".

## CANAUX INDICATIFS ET DESCRIPTION

- 2 — CBFT canal 2, Montréal: programmation complète de Radio-Canada en langue française.
- 3 — Télé Inter-Cités.
- 4 — CBOT canal 4, Ottawa: programmation complète de Radio-Canada en langue anglaise.
- 5 — Réseau GLOBAL de langue anglaise.
- 6 — CBMT canal 6, Montréal: programmation complète de Radio-Canada en langue anglaise.
- 7 — CHLT canal 7, Sherbrooke: programmation du réseau privé TVA et programmation locale en langue française.
- 8 — CIVM canal 17, Montréal: programmation complète du réseau de Radio-Canada, télévision éducative.
- 9 — CKSH canal 9, Sherbrooke: programmation de Radio-Canada et programmation locale en langue française.
- 10 — CFTM canal 10, Montréal, programmation complète du réseau privé TVA et programmation locale en langue française.
- 11 — TCHR, VOTRE TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE: programmation communautaire sous la responsabilité de Télévision Communautaire Richelieu Ltée. A l'ensemble du territoire.
- 12 — CFCF canal 12, Montréal: programmation du réseau privé CTV et programmation locale en langue anglaise.
- 13 — CKTM canal 13, Trois-Rivières: programmation de Radio-Canada et programmation locale en langue française.

A — à déterminer  
B — à déterminer  
C — à déterminer

- D — WCAX canal 3 Burlington, Vermont: programmation du réseau américain CBS en langue anglaise.
- E — CJOH canal 8, Cornwall, Ontario: programmation du réseau privé CTV et programmation locale d'Ottawa et de l'est de l'Ontario en langue anglaise.
- F — WETK canal 33, Burlington, Vermont: programmation éducative de l'université du Vermont en langue anglaise.
- G — WPTZ canal 5, Plattsburg, New-York: programmation du réseau américain NBC en langue anglaise.
- H — CICO canal 24, Ottawa, Ontario: programmation du réseau ontarien de la télévision éducative.
- I — Quotations de la bourse: programmation de Câblovision Haut-Richelieu Ltée: quotations des bourses canadiennes (Toronto, Montréal, Vancouver), diffusion 24 heures par jour.
- J — CFVO canal 30, réseau TVA
- K — WEZF canal 22, réseau ABC
- L — Trois-Rivières canal 8, TVA

- M — Météo: programmation de Câblovision Haut-Richelieu Ltée, heure, température, pression barométrique, vitesse et direction du vent en alternance avec l'annonce de tous les événements sociaux de la communauté - diffusion 24 heures par jour.
- N — Nouvelles françaises: programmation de Câblovision Haut-Richelieu Ltée; diffusion continue sous forme écrite des nouvelles de la Presse Canadienne de langue française.
- O — Nouvelles anglaises: programmation de Câblovision Haut-Richelieu Ltée; diffusion continue sous forme de nouvelles de la Presse Canadienne en langue anglaise.
- P, Q, R — Demandes: programmation établie selon les demandes des abonnés de Câblovision Haut-Richelieu Ltée
- S — TCHR, VOTRE TÉLÉVISEUR COMMUNAUTAIRE: programmation de Télévision Communautaire Haut-Richelieu Ltée; ce second canal diffuse la programmation communautaire de quartier.
- T — Canal éducatif; programmation éducative provenant des institutions d'enseignement de la région en langue française et anglaise.
- U — WMTW canal 8 réseau ABC
- V — Demandes: programmation établie selon les demandes des abonnés de Câblovision Haut-Richelieu Ltée.
- W — Canal éducatif: programmation éducative provenant des institutions d'enseignement de la région en langue française et anglaise.
- X — à déterminer

## Deux canaux communautaires

# Un outil de développement personnel et communautaire

Le câble bien sûr multiplie de façon sensible le nombre d'informations de toutes sortes qui deviennent accessibles aux citoyens. C'est ainsi qu'il est potentiellement susceptible de contribuer à l'épanouissement personnel d'un individu dont les possibilités de choisir ses émissions de télévision sont grandement accrues.

Mais à Saint-Jean, c'est en mettant à la disposition des citoyens deux canaux pour les émissions locales ou communautaires que le câble peut participer d'une façon originale et nouvelle au développement personnel et collectif des citoyens.

Il vous est peut-être arrivé d'écouter votre voix enregistrée à l'aide d'un magnétophone et de vous apercevoir alors qu'elle résonnait de façon sensiblement différente de ce que vous entendez ordinairement de vous-même quand elle sort directement de votre bouche. Pourtant la voix que vous entendez du magnétophone est beaucoup plus proche de ce que les autres perçoivent de vous lorsqu'ils vous écoutent.

### Miroir vivant

La télévision, d'ailleurs utilisée abondamment comme médium pédagogique,

possède cette force de réverbération de l'individu. Elle est un miroir vivant qui permet à une personne de se voir à peu près comme les autres la voient ordinairement. Elle ouvre la porte à une prise de conscience de l'image projetée. Un individu peut prendre un recul face à son comportement et être ainsi mis dans une situation privilégiée pour se juger lui-même.

### Le groupe

Le recul que la télévision permet face à l'action, peut également contribuer à l'évaluation de celle-ci et à son rajustement pour le futur.

Ainsi la télévision peut intervenir directement dans le processus de décision et le choix d'orientation d'un groupe. Elle peut être pour les groupes un miroir, tout comme pour un individu en particulier. La télévision emmagasine des informations qui ne pourraient pas être aussi facilement accessibles d'une autre manière.

### Communauté

Si, à coup sûr, la télévision est un outil utile de développement pour les gens et les groupes qui font des émissions, elle peut aussi avoir un impact important au niveau de la communauté locale. La télévision communautaire a ceci de particulier qu'elle ne constitue que très rarement un simple spectacle gratuit présenté aux gens du quartier ou de la ville. Elle est faite par des gens de la communauté qui utilisent ce moyen pour rejoindre leurs congénères dans des intérêts qui

leur sont ou sont susceptibles de leur être communs.

Des expériences faites un peu partout au Québec et ailleurs ont démontré amplement que la télévision pouvait être un outil ultra-puissant de développement communautaire, pouvant même dans certains cas amener un changement profond dans l'orientation d'une petite communauté.

### Deux canaux

Dans le Haut-Richelieu, l'entreprise de câble offrira à la population deux canaux pour la programmation communautaire. L'un diffusera à la grandeur du territoire câblé, l'autre pourra limiter la diffusion à certains quartiers choisis ou certaines municipalités. La disponibilité de deux canaux pour la programmation communautaire ajoutera de la souplesse à l'outil qu'est la télévision. Restera à la population de l'utiliser pour en faire un agent de changement.

## Des productions de qualité

# La publicité? Oui et non!

### Et la publicité?

L'entreprise publique de câblodistribution peut inclure tout genre de publicité dans la programmation qu'elle offre à ses abonnés, "Câblovision" ne compte pas y recourir au début.

L'article 13 du règlement québécois relatif aux entreprises publiques de câblodistribution précise cependant que "toute publicité est interdite durant toute émission communautaire ou toute programmation éducative".

### EXCLUES

Doivent également être exclues de toute production offerte aux abonnés la publicité non locale et non produite au Québec par des résidents du Québec, la publicité des boissons alcooliques, la publicité sur tout produit du tabac, sur les médicaments et drogues et sur l'auto-médication des individus.

Sans parler de la publicité sur les films interdits à des personnes de moins de 18 ans, la publicité sur les valeurs mobilières autres que celles émises par les pouvoirs publics de même que la publicité sur les loteries, autres que les loteries organisées et conduites par la Société des loteries et courses du Québec.

### PRODUCTION

En ce qui concerne la production, c'est-à-dire cette partie de la programmation qui est offerte à l'abonné à partir de locaux ou studios de l'entreprise publique de câblodistribution, ou dans laquelle celle-ci joue un rôle de création, de réalisation ou de mise en scène, l'article 17 du même règlement est tout aussi exigeant.

Toutes les productions doivent être de haute qualité, utiliser les ressources locales, être de langue française (y compris la musique vocale) à moins d'avis et d'autorisation contraire dans le cas de programmation éducative et d'émissions communautaires.

Et finalement promouvoir la création et la diffusion des productions sonores, visuelles ou audio-visuelles québécoises et des arts en général, "en particulier le théâtre, le cinéma, la musique et les disques".

L'échéancier

# La cadence de desserte

Si vous vous intéressez aux nombreux services que peut vous fournir "Câblovision", vous vous demandez sans doute quand votre secteur sera câblé.

Selon le degré d'acceptation du service par les usagers des territoires déjà couverts, les secteurs suivants devraient être raccordés selon le calendrier approximatif suivant:

**PHASE 1**

D'ici le 12 juin 1976, environ soixante pour cent (60%) de la ville de Saint-Jean sera câblé c'est-à-dire les quatre secteurs (voir la carte géographique ci-incluse) s'étendant entre la rue Neuve-France, la rivière Richelieu, la voie ferrée du Canadien National (CN) et le boulevard Industriel.

**PHASE 2**

A l'automne 1976, toute la ville d'Iberville et la municipalité de Saint-Athanase (zones urbaines).

**PHASE 3**

Durant l'hiver 1976-1977, les quartiers johannais de Saint-Edmond, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Eugène, Saint-Lucien et la partie restante de la Cathédrale.

**PHASE 4**

Au printemps 1977, la ville de Saint-Luc.

**PHASE 5**

Durant l'été 1977, les municipalités de Farnham, Sainte-Brigide d'Iberville, le village Saint-Grégoire et l'Île Sainte-Thérèse.

# Pourquoi s'abonner au câble?

Si vous vous demandez encore "pourquoi s'abonner au câble?" ou bien "qu'est-ce que ça nous donne de plus?", voici un résumé de tous les avantages que vous propose "Câblovision".

Vous pourrez choisir vos émissions favorites parmi trente-six canaux de télévision.

Vous aimez les sports? Obtenez la possibilité de voir des joutes locales (Montréal) non diffusées dans la région mais retransmises sur des postes éloignés (Ottawa). Vous préférez les émissions éducatives? Vous disposerez de trois réseaux de télévision éducative (Québec, Ontario, Vermont (USA) et de deux canaux de télévision éducative dont les émissions proviendront des institutions régionales d'enseignement

(possiblement le Cégep, le Collège militaire, la Base des forces canadiennes, les polyvalentes...).

Vous désirez être bien informé? les nouvelles locales, régionales, nationales et internationales originant du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis seront retransmises en français et en anglais.

Vingt-quatre heures par jour, il y aura diffusion d'information en circuit fermé sur quatre canaux. Ce service comprend la projection de nouvelles de la Presse canadienne dans les deux langues et la nomenclature des événements à caractère communautaire du Haut-Richelieu, les quotations de la Bourse et des indices météorologiques.

Divertissement

La télévision sera mieux adaptée à vos loisirs.

Vous pourrez choisir parmi un plus grand nombre de longs métrages et d'émissions d'intérêt général et spécialisé. Vous pourrez même choisir l'heure d'écoute qui vous convient. En effet les stations d'un même réseau ne diffusent pas généralement les mêmes films et les mêmes programmes aux mêmes heures.

Qualité parfaite

Le câble vous offre des images d'une qualité parfaite. Vous n'aurez plus d'images qui roulent, plus de doubles images, plus de neige, plus de points qui brillent...

La qualité technique du réseau de Câblovision Haut-Richelieu Limitée est bien

supérieure à celle des réseaux existant que vous connaissez peut-être. Le câble ne crée aucune interférence avec les systèmes conventionnels d'antennes, vous distinguerez tous les détails et vous apprécierez toute la richesse des coloris jusqu'ici ignorés.

Pas d'antennes

Grâce au câble vous n'aurez plus besoin d'antennes (ni de rotor) qui déprécient votre propriété et ne vous offrent le plus souvent qu'un service marginal. Parlez-en aux promoteurs de développements domiciliaires ainsi qu'aux constructeurs d'immeubles à logements multiples. Le câble y sera installé.

Les antennes disparaîtront très bientôt du paysage.

	Taux mensuel	Frais d'installation
<b>TARIF</b> Premier branchement TV	\$7	\$20
Branchement additionnel TV	\$3.25	\$10
Branchement MF (radio)	\$2.50	\$10

